

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Band:** 89 (1938)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Reportage forestier dans la zone rouge  
**Autor:** Barbey, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785080>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

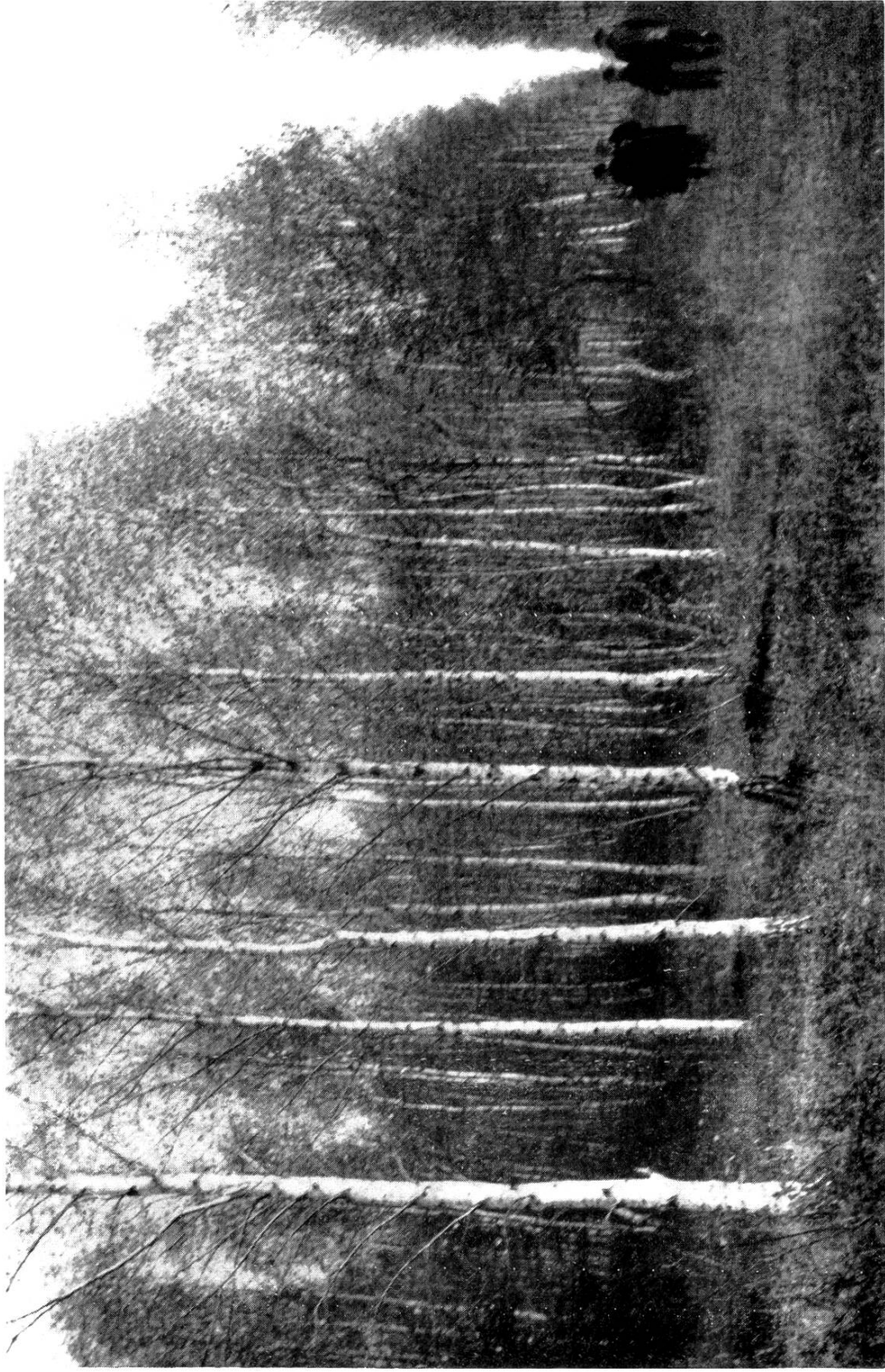
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Phot. H. Korn.

FORÊT EN RECONSTITUTION, PAR VOIE NATURELLE, DANS LA  
„ZONE ROUGE“ DE VERDUN.

Evolution naturelle par l'association du hêtre (apport de fânes par  
les oiseaux).



RECONSTITUTION DE LA FORÊT DANS LA „ZONE ROUGE“ DE VERDUN.  
Peuplement naturel de bouleau, issu des souches de l'ancien taillis sous futaie.

Phot. H. Korn

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

89<sup>me</sup> ANNÉE

MAI 1938

N° 5

## Reportage forestier dans la zone rouge.

Qu'entend-on par « zone rouge » ? Il s'agit de cette bande de territoire, d'une largeur très variable, qui s'étend entre la Mer du Nord et la frontière suisse. La zone rouge, c'est le *no man's land* dont il était fait mention dans les communiqués des armées belligérantes. Nous en avons vu les images, à la fois variées et terrifiantes, en feuilletant les périodiques illustrés qui ont paru, entre la bataille de la Marne et la conclusion de l'armistice, le 11 novembre 1918.

On sait que la guerre, stabilisée pendant plus de quatre années dans l'est de la France, a entraîné la disparition de plusieurs villages, l'anéantissement de vastes cultures agricoles et de surfaces pastorales, ainsi que la destruction totale de milliers d'hectares de forêts.

Il nous a paru intéressant de visiter à nouveau, l'automne dernier, une portion de la dite zone rouge dont nous avons, en juillet 1919, parcouru le secteur le plus impressionnant, celui dont Verdun forme le centre. Au lendemain de l'armistice, la terre de ce secteur retrouvait enfin la tranquillité, après quatre années de bouleversements. Cependant, le sol défoncé, dépouillé de son humus, était souillé de mitraille, sol calcaire, tantôt caillouteux sur les crêtes, tantôt plus ou moins argileux et profond dans les bas-fonds. L'étage géologique de la zone rouge de Verdun appartient au lusitanien inférieur et supérieur. Le terrain présente de grandes complexités topographiques, avec ses plateaux et ses pentes orientées à toutes les expositions.

Nous n'envisageons ici que le territoire compris sous le nom de « zone rouge de Verdun », qui s'étend sur une surface de 12.395 ha, remis en 1929 à l'administration forestière, en vertu de la loi du 24 avril 1923. Cette zone rouge comprend deux massifs distincts, séparés par la Meuse : à gauche, le Morthomme, dont le nom évoque des souvenirs tragiques de la guerre de tranchées :

3104 ha; à droite, la forêt domaniale de Verdun : 9292 ha. Ce massif de Verdun intéresse 25 communes, dont six ont totalement disparu, entre autres Douaumont, Fleury, Vaux, Louvemont, localités bien connues. Sur les 9292 ha de terrains, d'origines diverses, constituant le massif de Verdun, on comptait 3122 ha d'anciens bois, dont 230 ha seulement avaient conservé leur caractère de forêt, et 6160 ha de terrains nus. Parmi ceux-ci, 370 ha doivent être exclus du reboisement, en particulier le champ de tir de Douaumont avec son cimetière et son ossuaire, dont le caractère de site de guerre est à conserver.

\* \* \*

Lorsque l'administration forestière reprit, en 1929, ces surfaces destinées à être mises en valeur par la forêt, le terrain avait été préalablement dépouillé des éléments de mitraille qu'il recélait, travail aussi coûteux que dangereux.

Avant la guerre, les bois entourant Verdun étaient propriété des communes, des particuliers ou d'établissements publics, traités en taillis sous futaie à la révolution de 15—25 ans, peuplés surtout de hêtre, chêne, érable, charme, bouleau, etc.

La plus grande surface de ces forêts était recouverte, en 1914, de médiocres taillis composés. Les massifs dépendant de Vaux, Douaumont, le Poivre, les Fosses Thiaumont, par exemple, ont été anéantis, en ce sens que, soit les baliveaux, soit les souches ont disparu totalement, le sol ayant été bouleversé de proche en proche et ruiné. En raison de l'importance de l'entreprise d'afforestation et des difficultés de recrutement de la main d'œuvre, l'administration confia, en partie, les travaux de fourniture de plants et leur mise en terre à des entreprises travaillant à forfait, avec charge d'assurer des remplacements pendant un laps de temps déterminé. Le résultat obtenu par ce système fut moins satisfaisant que celui assuré par les équipes travaillant en régie.

Le boisement devait être exécuté suivant trois types :

- a) Pins sylvestres et noirs, par moitié.
- b) Epicéas : 50 %, le reste par parties égales : érables sycomores, frênes, acacias, aunes noirs, charmes, chênes rouges.
- c) Pins noirs 50 %, bouleaux 25 % et aunes blancs 25 %, avec possibilité de remplacement, jusqu'à 10 %, par des douglas verts et des mélèzes du Japon.



On voit, par cette énumération, que l'administration a apporté un certain éclectisme dans le choix des essences suivant l'exposition des terrains, leur nature étant à peu près uniforme.

On a installé les pins noirs et sylvestres sur les plateaux, les épicéas et les feuillus sur les versants au nord et dans les fonds; enfin, les pentes exposées au sud ont été boisées à l'aide de bouleaux, aunes blancs et pins noirs.

A part cela, on a planté plusieurs milliers de peupliers dans les bas-fonds et dans d'anciens étangs. Il faut reconnaître que ces cultures ont causé certaines déceptions, car nombre de ces peupliers sont actuellement décimés par la saperde et le « chancre pernicieux ».

\* \* \*

Le sylviculteur, qui parcourt ce vaste territoire, encore singulièrement dénudé et désert, mais sillonné d'un réseau de routes principales et secondaires remarquablement bien reconstruites et entretenues, peut faire les observations suivantes :

Les anciennes forêts au sol bouleversé présentent l'aspect d'un jeune taillis simple, dont les cépées atteignent 4—6 m de hauteur. Ici, c'est le bouleau qui domine, le chêne, le charme, le frêne, le noisetier, le saule marceau constituant les essences complémentaires. Ce jeune peuplement composite équienne est d'origine strictement naturelle. En effet, il est issu des vestiges de racines et des



Phot. H. Korn.

Cultures complémentaires du hêtre à l'ombre des cépées de bouleaux.

éléments souterrains de souches qui ont échappé à un anéantissement total lors du bombardement, des explosions de mines, du creusage des boyaux et tranchées et de l'extraction de la mitraille. Malgré le bouleversement du terrain et la pulvérisation de l'humus superficiel, de nouvelles souches productrices de rejets ont réussi à se reformer; il en est résulté un peuplement forcément clairié (âgé d'environ 18 ans en 1937), poussant sur un sol encore privé d'humus doux, mais susceptible d'offrir un abri, un substratum suffisant pour des essences « nobles ». Or, c'est ici qu'intervient le facteur « boisement artificiel », sous la forme de plants de hêtres, issus de graines transportées par les oiseaux, les pigeons sauvages en particulier.

Cependant, l'administration des eaux et forêts a eu la main heureuse en garnissant les vides à l'aide de plants de hêtre et de sapin et en libérant, au moyen de recépages, la cime des tiges de chêne de valeur. On a l'impression très nette que la reconstitution forestière est, ici, fort bien conçue et exécutée. Il faut espérer que ces futures forêts, qui parviendront avec peine à prendre pied sur un sol aussi pauvre, seront soumises au régime de la futaie, seul moyen d'obtenir une amélioration progressive et ininterrompue d'un terrain aujourd'hui ruiné. Les coupes rases périodiques, prescrites par l'application du régime du taillis simple ou composé, présenteraient ici les plus graves inconvénients au point de vue de la restauration du sol. En effet, cette restauration doit demeurer l'objectif principal, le devoir immédiat et urgent du sylviculteur en activité dans la zone rouge.

\* \* \*

Lorsqu'on quitte les surfaces autrefois en nature de forêt et qu'on pénètre dans les secteurs en voie d'afforestation, c'est-à-dire dans les plantations en sol découvert, l'impression est moins favorable. Il est évident que, soit sur les terrains jadis en cultures agricoles, soit sur les anciens pâturages communaux, la restauration forestière, par des moyens purement artificiels, constitue une opération singulièrement difficile et aléatoire. Lorsqu'il s'agit de créer une sylve sur un sol de nature superficielle, dont la couche arable a totalement disparu par suite du bombardement, la tâche du reboiseur se complique. Ici, dans la zone rouge, le forestier doit faire preuve d'initiative personnelle; ses premières opérations cons-

titueront donc forcément des essais, des expériences locales, qu'il sera appelé à modifier, au cours d'une exécution répartie sur une suite d'années.

Nous avons indiqué, plus haut, les proportions des essences choisies pour ces boisements en terrain découvert. Rappelons que les résineux entrent pour la moitié environ dans la constitution de ces peuplements très clairiérés, puisque la densité moyenne des plants n'est que de 2000 à l'ha.

Ce sont les pins noirs et laricios de Corse qui ont donné les meilleurs résultats. L'épicéa a, naturellement, procuré des déceptions sur un terrain à ce point appauvri; il en donnera fatalement d'autres à l'avenir.

Quant aux feuillus, leur réussite est satisfaisante.

\* \* \*

Il est déjà permis de tirer quelques enseignements de cette première étape parcourue et d'envisager les possibilités de développement de ces boisés, encore à l'état embryonnaire.

Si, d'une part, il paraît opportun de créer, le plus rapidement possible, des peuplements composés d'arbres de première valeur au titre économique et de donner à la population d'une région, décimée par la guerre, l'impression que, dans 30—40 ans déjà, elle pourra extraire des forêts reconstituées, des produits ligneux variés, autres que du combustible, il ne faut pas, d'autre part, négliger un facteur qui, dans le cas présent, revêt une importance capitale : le comportement de ces futures forêts. Nous voulons parler de la restauration préalable du sol, aujourd'hui ruiné. Les lois d'une sylviculture moderne démontrent que la transformation pédologique peut être accomplie par des moyens naturels, c'est-à-dire par l'installation préalable de certains arbres judicieusement choisis et capables de prospérer dans telle situation et d'y jouer un rôle fertilisateur. Ce sera le tâche de certains feuillus, en particulier de l'aune blanc, du sycomore, du frêne, du bouleau et du noisetier, toutes essences représentées dans les taillis voisins, qui assurent rapidement l'amélioration physique et chimique du sol dégradé. Ils seront les pionniers de la forêt future définitive, de forme « climax ». En effet, par l'abondance de leur feuillage et sa décomposition accélérée, les essences feuillues sont capables de détruire rapidement le gazon et de produire un humus doux, tout



en rendant le terrain superficiel meuble et filtrable. La création d'un « peuplement d'attente » d'intérêt pédologique, composé d'essences à feuilles caduques qu'on peut recéper et qui sont susceptibles de produire automatiquement des rejets après un incendie, toujours à redouter, constitue le meilleur des substratum pour la culture consécutive des résineux sur un sol en pleine régression.

Peu d'années après la formation de ce couvert et suivant sa réussite, on incorporera, dans les vides, les conifères indigènes<sup>1</sup> dont les chances de reprise seront beaucoup plus grandes que lorsqu'on les plante dans un sol gazonné et appauvri.

Exposés au soleil, à la gelée printanière, à l'évaporation et aussi à la pression de la neige, les plants résineux ont souvent une peine infinie à « partir ». Grâce à l'association des feuillus, on obtiendra, dans la suite, des arbres dont l'appareil racinaire pourra se développer dans un sol préalablement ameubli et humifère. L'ambiance d'une végétation à feuillage caduque secondaire maintiendra, au surplus, une fraîcheur bienfaisante au pied des conifères et accélérera, à l'avenir, l'élagage naturel de la partie inférieure de leurs troncs.

Il est évident que des interventions répétées devront libérer les cimes des résineux d'élite, ainsi que des essences « nobles » (hêtre, chêne, sycomore, etc.) appelées elles aussi à former, dans l'avenir, les éléments appréciés d'une futaie composite.

L'expérience prouve cependant que, sur les terrains calcaires même les plus pauvres, on peut employer, à l'état pur et avec succès, le pin noir dont la rusticité est bien connue. Mais il est compréhensible que, lors de l'élaboration du plan de reboisement de la zone rouge, on n'ait pas cherché à faire de la monoculture, car les produits que ce pin est capable de livrer n'ont pas une grande valeur.

Le forestier, dont la période d'activité dans un cadre déterminé est forcément limitée, est trop souvent entraîné à réaliser, par les moyens les plus rapides, des œuvres de restauration forestière dont il est chargé. Il oublie parfois qu'en matière de sylviculture, le temps représente un des facteurs principaux, avec

---

<sup>1</sup> Eventuellement, en minime quantité, certaines espèces exotiques : mélèze du Japon ou douglas vert, p. ex.

lequel il doit compter. Rien, dans notre domaine, ne peut être brusqué, l'évolution des forces naturelles et, en particulier, des végétaux ligneux se faisant à un rythme singulièrement ralenti.

Un sol ruiné, comme c'est le cas de celui des environs de Verdun, destiné à produire du bois, doit subir une première transformation, pour assurer sa réadaptation à une fonction productrice; en réalité, sa fertilité est à restaurer par des moyens naturels.

En effet, la plantation préalable d'aunes, d'érables, de bouleaux, de frênes et de noisetiers présentera, non seulement l'avantage d'amender le sol, de favoriser la reprise subséquente des conifères et du hêtre, de les abriter dans leur jeunesse, mais elle entraînera la création d'une *association forestière* opulente adéquate au sol et au climat, capable de revêtir, petit à petit, la forme « climax » . . . qui doit demeurer l'objectif idéal de toute sylviculture éclairée. La forêt « climatique » n'est-elle pas celle qui résistera le mieux aux incendies, à la sécheresse, aux ouragans et aux frimas, ainsi qu'aux invasions des insectes, toujours à redouter dans les futaies résineuses, équiennes et à l'état pur . . . issues de plantations ?

\* \* \*

Parcourir la zone rouge réserve au sylviculteur une vision singulièrement instructive, surtout à un moment où la renaissance forestière s'esquisse sur les plateaux, sur les pentes et dans les bas-fonds qui, il y a vingt ans, étaient bouleversés par les péripéties d'une bataille sans précédent dans l'histoire du monde.

C'est l'arbre qui est appelé à revaloriser ces étendues dénudées, à les coloniser et subsidiairement à livrer, dans la suite, combustible et bois de construction à une population rurale actuellement privée des produits variés que lui procuraient jadis les forêts de la région.

C'est encore le végétal ligneux qui renaît et se développe sous la forme de buissons d'essences fruitières marquant les ruines des villages anéantis, tel celui de Vaux, sur l'emplacement duquel les pierres des maisons sont pulvérisées, enfouies dans un fouillis de végétation frutescente . . . vision émouvante, comme celle de ce *no man's land* conservé intact et entourant l'ossuaire de Douau-

mont et sa « tranchée des bayonnettes ». Belle tâche qu'a assumée l'administration des eaux et forêts; ses débuts dans l'afforestation de la zone rouge sont pleins de promesses.

Notre cicerone en ces lieux de désolation... et d'espoir est non seulement un sylviculteur distingué, un praticien passionné de son métier, un réalisateur, mais encore un poète.

Voici les vers qu'a composés M. l'inspecteur Eugène Parant :

**„Les Matins.“**

*Ce matin je suis là comme tant de matins  
M'en allant dans l'aube brumeuse,  
Vers la mousse des bois par la boue des chemins  
A travers la nature heureuse.*

*Aujourd'hui cependant il faut que je m'attarde  
Sur cette terre où rien ne bouge,  
Et dans le jour naissant, longuement je regarde  
La grande et morne Zone Rouge.*

*Déguenillés, hirsutes, les côteaux accroupis  
Comme de vieux et pauvres hères,  
Semblent s'être tassés et rêver assoupis  
A des héroïques misères.*

*Quel fléau put abattre autrefois sur ces lieux  
Son implacable cruauté,  
Pour qu'ainsi la terre offre à la face des cieux  
Son martyre et sa nudité ?*

*Chaque motte d'argile est un lambeau de chair,  
Le sang au creux des sources sainte  
Chaque pierre est un morceau de squelette et l'air  
N'est qu'un soupir et qu'une plainte.*

*Tandis qu'une épopée emporte au loin l'esprit,  
Au devant d'ultimes épreuves,  
Généreuse et féconde, la nature sans bruit  
Enfante des frondaisons neuves.*

*Mais le soleil surgit de la plaine infinie  
Vient de hisser son grand pavois  
Mettant un peu de joie sur la terre éblouie  
Et d'ombre au pied des croix de bois.*

*Et pensant à tous ceux qui n'eurent point de marbres  
Aux restes épars de leurs corps,  
Je contemple attendri les humbles petits arbres  
Qui semblent veiller sur les grands Morts.*

« Louvemont », juillet 1937.

*Eugène Parant.*

Puisse le spectacle de la zone rouge émouvoir et faire réfléchir ceux qui tiennent en leurs mains les destinées d'une pauvre Europe déséquilibrée.

*Montcherand sur Orbe (Vaud), février 1938. A. Barbey.*

---

### **Le chauffage central au bois.**

La crise qui sévit, depuis quelques années, dans la production forestière suisse est particulièrement grave pour les bois de feu, dont des quantités importantes ne sont pas exploitées ou même pourrissent en forêt, faute d'acquéreur. Elle se fait sentir surtout dans les contrées à surproduction des Préalpes et du Jura, enlevant à une population laborieuse, que les travaux agricoles n'arrivent pas à nourrir à eux seuls, des occasions de travail toujours bienvenues et souvent même nécessaires.

Les causes de cette crise du bois de feu sont multiples : progrès des autres modes de chauffage et de cuisson domestique, manque d'adaptation des foyers à bois aux progrès de la technique, de l'hygiène et du confort.

De plus, il faut constater que, du côté des producteurs, la question de l'organisation du marché et de la réclame, si importante à l'heure actuelle, a été négligée presque complètement.

Depuis quelques années toutefois, une vigoureuse réaction en faveur du bois à brûler se dessine; les conséquences financières désastreuses pour l'Etat et les communes, propriétaires de la plus grande partie de notre domaine forestier, la peur de manquer de combustible en cas de conflit, toujours à craindre par suite de la situation politique internationale très tendue, n'y sont pas étrangères.

### **Quelques systèmes modernes de chauffage.**

Les appareils *modernes* de chauffage au bois, actuellement sur le marché, partent tous du principe qu'il faut gazéifier le bois, avant de